

Présentation du *Rapport mondial sur la corruption 2003*

Peter Eigen, président de Transparency International

Les corrompus n'ont plus d'endroit où se cacher. Tel est le message qui transparaît du *Rapport mondial sur la corruption 2003*. Grâce à la technologie – élément essentiel à la circulation rapide et précise de l'information –, l'opinion publique et les médias demandent de plus en plus aux entreprises et aux hommes politiques de rendre des comptes.

Afin d'assurer la circulation de l'information, les sections nationales de Transparency International (TI) ont mené des campagnes en faveur de la liberté d'information en Allemagne, au Liban, au Mexique, au Panama et dans bien d'autres pays. Sous leur pression et celle d'autres organisations de la société civile et du public en général, les gouvernements prennent des mesures de promotion de la transparence. Du Chili à la Corée du Sud et du Brésil à l'Inde, le développement de l'e-gouvernement passe par un recours accru à l'internet pour diffuser l'information auprès du public et ouvrir l'accès aux procédures de soumission pour les marchés publics et les privatisations.

Mais la liberté d'information ne suffit pas à elle seule. Quel que soit le mode de traitement professionnel et précis de l'information, la corruption continuera à prospérer sans la vigilance des médias et de la société civile, sans la bravoure des journalistes d'investigation et surtout sans celle des gens qui dénoncent la corruption.

Ces champions de la transparence sont aussi indispensables pour les pays en développement que pour les pays développés. La partie consacrée aux rapports régionaux commence avec la revue de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord d'où est parti le scandale d'Enron qui a secoué le secteur privé et amené le public à douter sérieusement de l'intégrité du monde des affaires. Enron et les scandales successifs ont fait apparaître au grand jour l'existence d'une collusion entre les auditeurs, les conseillers fiscaux, les avocats, les banquiers et leurs clients qui n'hésitent pas à travestir les comptes dans l'intérêt à court terme des gestionnaires – violant ainsi la confiance des actionnaires, des employés et du public en général.

Ces agissements contraires à l'éthique peuvent être prévenus, dans une certaine mesure, par des initiatives internationales telles que la Convention pour la lutte contre la corruption des fonctionnaires étrangers dans les transactions commerciales internationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Bien qu'elle ait pour principal objectif de faire de la corruption des fonctionnaires étrangers un crime, la Convention et d'autres instruments

Prévenir la corruption en habilitant le pouvoir judiciaire

Le *Rapport mondial sur la corruption* n'est pas le seul à attirer l'attention sur les scandales qu'ont connus récemment les sociétés Enron, WorldCom et d'autres sociétés publiques aux États-Unis, ni à demander plus de mécanismes de détection et de contrôles effectifs afin d'empêcher qu'ils ne se reproduisent. Ces affaires concernent des entreprises privées contrôlées par des instances extérieures qui étaient elles-mêmes sujettes à des conflits d'intérêts entre leurs fonctions de commissaire aux comptes et de consultant. Certains de ces groupes industriels, institutions financières et prestataires de services exercent plus d'influence au niveau mondial que beaucoup de pays. Néanmoins, ce qui a été découvert dans le secteur privé peut, un jour, se reproduire dans la sphère publique en matière de responsabilité de l'État vis-à-vis du public.

La transparence au sein d'un gouvernement repose sur le contrôle de celui-ci par le Parlement, fondement de la démocratie entretenu par les fonds publics. Cependant, il existe souvent un déséquilibre entre les prérogatives du pouvoir exécutif et la faculté qu'a un Parlement d'exercer effectivement ses pouvoirs réglementaires sur les dépenses publiques et le budget. Par exemple, comment s'assurer de l'exactitude des chiffres concernant les déficits budgétaires, la balance des paiements, le calcul des taux de croissance, les investissements hors budget dans les fonds de pension ou les prévisions de dépenses permettant à l'État de faire face à ses obligations en matière de santé publique ?

Au cours des dernières années, l'ampleur de la corruption dans le monde a été caractérisée par l'implication répétée des fonctionnaires dans des transferts

frauduleux de fonds publics et privés. On peut lutter contre la corruption en assurant plus de transparence dans la comptabilité et en améliorant les mécanismes de contrôle, en particulier, dans le domaine des interventions internationales – qu'elles portent sur l'aide tout court ou sur l'aide humanitaire consécutive à une catastrophe naturelle – et dans celui des relations entre les grosses sociétés et les États en matière d'octroi de contrats pour l'exploitation des ressources naturelles.

La lutte contre les transactions financières illicites doit être fondée sur une stratégie efficace et globale de celle qui donne tous les pouvoirs à la justice pour en faire une arme indispensable. N'est-il pas paradoxal alors de constater que les budgets alloués à la justice ne représentent qu'une infime partie des dépenses publiques ? Par exemple, en Europe, seulement 1-2 % du budget est alloué au système judiciaire en Espagne, en France et en Allemagne.

Dans le contexte international actuel, il convient de revoir cette dotation budgétaire, dans la mesure où, en l'absence d'un système judiciaire fonctionnel et suffisamment doté en ressources, aucune enquête majeure ne peut être menée à bien. Lorsqu'un système judiciaire surchargé et avec peu de ressources est confronté au crime organisé international, celui-ci a toutes les chances de s'en sortir en toute impunité.

Si nous n'essayons pas de moderniser les institutions judiciaires, les nouveaux accords internationaux resteront inappliqués et nos démocraties continueront d'être fragilisées par notre incapacité à traquer la corruption et d'autres activités criminelles.

Eva Joly

connexes de l'OCDE traitent également de la comptabilité, de la vérification des comptes et des contrôles de sociétés. Au cours de ces dernières années, TI a exhorté l'OCDE à faire pression sur les États membres pour qu'ils apportent des améliorations dans ces domaines. L'impact de la Convention n'est pas encore satisfaisant. Seuls quelques cas font l'objet d'une enquête dans le cadre de la Convention, et la plupart des États membres de l'OCDE n'ont pas suffisamment de volonté politique pour juger les grandes affaires de corruption. De plus, non seulement le mécanisme de suivi de l'OCDE conçu pour garantir la mise en œuvre et l'application effective de la Convention par les États membres n'est pas suffisamment doté en ressources, mais il accuse également du retard. La Convention se soldera par un échec si l'OCDE ne peut pas faire pression sur les gouvernements pour qu'ils jugent les cas de corruption étrangère.

La réforme législative n'est pas le seul moyen de promouvoir la transparence. Dans le secteur privé, de nombreux chefs d'entreprises se donnent comme défi de réduire la corruption. L'indice de corruption des pays exportateurs (ICPE) 2002 révèle que les sociétés des pays les plus industrialisés sont moins susceptibles de corrompre qu'elles ne l'étaient d'après l'ICPE de 1999. Les sociétés anglaises et américaines constituent toutefois des exceptions notables dans cette tendance. Mais nombreuses sont les entreprises qui comprennent que mettre un terme à la corruption a un sens économique profond. Il ressort d'une étude réalisée fin 2001 par le Social Weather Stations que les entrepreneurs dans les Philippines étaient disposés à verser 2 % du résultat net de leurs sociétés dans un fonds destiné à financer des programmes contre la corruption. Ils ont estimé que la prévention de la corruption leur permettrait d'augmenter leurs résultats nets de 5 % et d'économiser 10 % sur les contrats.

Au niveau national, les progrès dans la lutte contre la corruption deviennent également visibles. De bonnes nouvelles nous parviennent des pays de l'Europe centrale et occidentale candidats à l'Union européenne (UE) où – avec la pression des acteurs internationaux – la volonté politique et les efforts de la société civile ont contribué à promouvoir la transparence et la bonne gouvernance. Toutefois, les progrès sont lents pour changer les images personnelle, publique et des sociétés ternies par la corruption. Partout dans le monde, le public a énormément perdu confiance en ses hommes politiques. La cote de confiance des partis politiques a atteint le niveau le plus bas jamais atteint par une institution publique. D'après les dernières statistiques fournies par le Nouveau Baromètre européen et présentées dans la partie de ce rapport traitant des statistiques et de la recherche, pour l'ensemble de l'Europe centrale et occidentale, seulement une personne sur huit fait confiance aux partis politiques et seulement une personne sur sept fait vraiment confiance aux membres du Parlement.

Si beaucoup reste à faire, la lutte contre le blanchiment d'argent et le rapatriement des biens volés a remporté des succès remarquables au cours des douze derniers

Police et corruption

Les agents chargés de faire respecter la loi devraient jouer un rôle crucial dans la défense des droits humains fondamentaux dans une société démocratique. La corruption peut réduire la capacité des agents chargés de faire respecter la loi à s'acquitter de leur mission et ainsi empêcher le fonctionnement efficace et normal de la société.

Cela est d'autant plus vrai lorsque la corruption influence l'application de la loi. Un agent de police corrompu qui fait obstruction à la poursuite de la justice peut rendre l'application de la loi inefficace dans la lutte contre le crime en général et saper en conséquence la confiance du public.

Ceux qui sont impliqués dans le grand banditisme sont généralement motivés par une seule chose, le profit. D'importantes sommes d'argent proviennent du trafic d'armes, d'êtres humains et de stupéfiants ainsi que des crimes financiers. Ces grosses sommes d'argent sont blanchies en leur donnant l'apparence, au sein de notre système financier, de recettes générées par les activités normales d'une entreprise. Dans la plupart des cas, ces crimes ont été facilités par la corruption. Le grand banditisme investit généreusement pour trouver le « maillon faible », à savoir quelqu'un qu'il peut persuader ou forcer à apporter son aide. Les personnes visées peuvent être des banquiers, des avocats, des procureurs ou des juges, des politiciens, des préposés à la délivrance des passeports, des fonctionnaires d'ambassades ainsi que des personnes chargées de faire respecter la loi telles que les officiers de douane et de police. Le produit le plus recherché est souvent l'information dont la fuite peut gravement compromettre les activités de la police.

En ma qualité de Secrétaire général d'Interpol, la seule organisation policière de dimension mondiale, je m'engage à ce que les informations policières soient communiquées et utilisées le plus parfaitement possible. J'ai donné la priorité aux activités portant sur l'échange d'informations telles que l'échange en temps réel d'informations policières clés permettant de lutter contre une gamme de crimes graves dont la corruption.

La communauté internationale ne s'est pas encore remise des événements du 11 septembre. Toutes les agences de police du monde se sont rassemblées pour évaluer leurs structures et systèmes, afin de pallier les faiblesses susceptibles de freiner leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme et sa prévention. L'éventualité d'actes terroristes facilités dans le futur par la corruption de la police n'est pas à exclure.

Pour assurer l'application de la loi, la solution serait en partie de s'assurer de la mise en place des systèmes d'intégrité aux niveaux national et international. Et lorsqu'ils existent, il faudrait rester vigilant et les affiner ou les améliorer pour répondre à l'évolution de la situation. Ces systèmes sont conçus pour aider à identifier les endroits où la corruption peut exister, à empêcher le recrutement du sujet corrompu ou des personnes susceptibles de l'être, et surtout, à augmenter les chances et la crainte d'être pris et démasqué.

À travers son Groupe de spécialistes de la corruption, Interpol a élaboré un système d'intégrité pour l'application de la loi. Pour notre assemblée générale qui a eu lieu au Cameroun en octobre 2002, les 179 États membres d'Interpol ont été invités à adopter des « Normes mondiales de lutte contre la corruption

au sein des forces et des services de police ». Bien qu'elles ne soient pas juridiquement contraignantes, ces normes sont essentielles pour une organisation dont la tâche première est d'échanger des informations policières sensibles. La mise en œuvre de ces normes déjà adoptées par la majorité des États membres d'Interpol sera contrôlée. Nous l'appuierons en offrant des formations et des programmes d'échange de professionnels.

Je continuerai à veiller à ce qu'Interpol aide ses membres de cette façon pour garantir la qualité des prestations sur la base de valeurs éthiques saines avec une bonne dose d'intégrité professionnelle. Un échange d'informations efficace et les efforts tendant à renforcer le rôle de la police au sein des systèmes d'intégrité sont des éléments indispensables participant de la cause commune contre la corruption.

Ron Noble

mois. Les événements du 11 septembre ont amené le gouvernement des États-Unis et d'autres à reconnaître la nature pernicieuse du blanchiment d'argent et à demander au Groupe d'action financière de l'OCDE de renforcer ses règles contre le blanchiment d'argent. La coopération entre le judiciaire et la police a été renforcée, et, au mois de novembre 2001, l'UE a adopté une nouvelle directive sur le blanchiment d'argent qui oblige les États membres à combattre le blanchiment des fonds provenant de tous les crimes graves y compris la corruption.

Le *Rapport mondial sur la corruption 2003* note par ailleurs une tendance positive parmi les agences des bailleurs de fonds. Même si le *Rapport 2001* avait déjà pris acte de leurs efforts pour réduire la corruption, les organisations se sont montrées plus exigeantes au cours de l'année écoulée en insistant sur la nécessité de s'engager à appliquer des politiques et des procédures de lutte contre la corruption. Cette approche s'accorde bien avec l'ouverture des comptes publics à un examen indépendant. Les bailleurs devraient également insister sur la nécessité de permettre à la société civile d'y avoir pleinement accès pour contrôler les dépenses et s'assurer que les aides parviennent effectivement aux personnes ou projets auxquels elles sont destinées tels que les écoles et les hôpitaux.

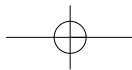
Vu que les organisations de la société civile ont commencé à s'organiser plus efficacement, notamment dans de nombreux pays africains, elles contribuent à leur tour de manière significative à la lutte contre la corruption. Les sections nationales de Transparency International en Afrique sont à la tête d'une campagne prônant le rapatriement des biens pillés par des anciens dictateurs et déposés dans des comptes bancaires à Londres, Zurich, New York ou au Liechtenstein. « L'année dernière, les Nigériens ont presque vu le retour de 1,2 milliard de dollars américains de fonds volés par l'ancien dictateur Sani Abacha », rappelle Peter Eigen, « mais le fils d'Abacha a finalement décidé de ne pas signer l'accord qui aurait inclus l'abandon des poursuites pour vol et blanchiment d'argent entamées contre lui et l'un de ses

partenaires commerciaux. La même évolution a été constatée en Amérique du Sud. Au Pérou, le gouvernement d'Alejandro Toledo s'est efforcé de redresser les torts causés du temps de Fujimori. C'est ainsi que les 225 millions de dollars US placés dans les comptes appartenant au chef des services de renseignements de Fujimori, Vladimiro Montesinos, et à d'autres personnes impliquées dans des affaires de corruption, ont été gelés à travers le monde.

Les efforts de la société civile pour combattre la corruption sont renforcés par le travail des journalistes d'investigation. En octobre 2001, le Comité chargé de la remise du prix de l'Intégrité de Transparency International a honoré la mémoire de quatre personnes qui ont perdu la vie pour s'être dévouées avec tenacité à l'éradication de la corruption. Trois d'entre elles étaient des journalistes. Carlos Alberto Cardoso, journaliste d'investigation au Mozambique, a été assassiné en novembre 2000 alors qu'il enquêtait sur la plus importante fraude bancaire de l'histoire du pays. Georgy Gongadze, journaliste ukrainien, qui a révélé la corruption du gouvernement sur son site Internet d'informations, a été sauvagement décapité et brûlé à l'acide au cours de l'automne 2000. Norbert Zongo, journaliste d'investigation burkinabé et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *L'Indépendant*, a été assassiné en 1998 ; cette affaire n'est pas encore résolue. En 2001, un sur quatre des journalistes tués l'a été alors qu'il enquêtait sur des affaires de corruption. Les assassinats n'ont pas cessé pour autant.

Il ne faut tout de même pas oublier qu'il existe de nombreux cas où, oubliant leur rôle de surveillance, des journalistes ont établi d'étroites relations suspectes avec des dirigeants politiques. Dans ce contexte, il est peu probable que les journalistes dénoncent la corruption. En effet, une étude récente de la Banque mondiale a révélé que le risque est moins grand au sein des médias d'État que chez leurs homologues privés. Au Moyen-Orient, plusieurs chaînes de télévision appartiennent à des ministres du gouvernement dont les conflits d'intérêts n'ont jamais été à l'ordre du jour. Les journalistes exerçant dans la région continuent d'être emprisonnés lorsqu'ils critiquent les dirigeants politiques, et la plupart des Parlements de la région n'ont pas encore élaboré, adopté et mis en œuvre des lois sur l'accès à l'information.

La pression politique et des relations peu indiquées avec des personnalités publiques ne constituent pas les seuls obstacles au maintien de normes journalistiques élevées. Dans nombre de pays, le fait que la grande partie des médias appartienne au secteur privé met de plus en plus en péril leur rôle clé dans la lutte contre la corruption. L'Italie offre le meilleur exemple de cas de conflit d'intérêts et de concentration de la propriété des médias : le Premier ministre Silvio Berlusconi y contrôle la majorité des chaînes de télévision privées et le réseau des télévisions publiques. Il avait promis de résoudre le conflit entre son rôle politique et ses intérêts dans les médias dans les cent jours suivant son arrivée au pouvoir, mais jusqu'à mi-2002, il n'avait toujours rien fait pour honorer son engagement. En tant



que membre de l'UE, l'Italie est un exemple dangereux pour les candidats à l'UE qui viennent tout juste d'échapper à l'étau de la censure staliniste.

La société civile et les institutions internationales luttent contre la corruption sur plusieurs fronts. La corruption – qui continue de détruire la confiance dans les institutions publiques et privées – est un problème systémique ; les moyens de le combattre doivent également être globaux et systémiques. Les lois et les réglementations contre l'abus de pouvoir doivent être utilisées dans cette lutte. Le rétablissement de la confiance dans les institutions publiques et privées doit passer par l'accès à l'information visant à promouvoir la transparence, c'est peut-être la meilleure arme contre la corruption. C'est seulement en insistant tant sur l'accès à l'information que sur une plus grande transparence à tous les niveaux de la société, qu'il soit local ou intergouvernemental, que la société civile, les entreprises et le gouvernement espèrent prévenir et dénoncer la corruption, et veiller à ce que les sujets corrompus n'aient plus d'endroit où se cacher.

